

CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN

TOURNOI INTERNATIONAL DE LUTTE de BESANCON - DOUBS 2015

03 Octobre 2015

Lutte Gréco Romaine

Lutte Libre

Lutte Féminine

« Tournoi Labellisé et non-Primé 2015 »

ORGANISATEUR :

Club Pugilistique Bisontin,
50 rue Bersot-25000 Besançon
Tél/Fax : 03 81 81 36 23
E.mail : cpbesanconlutte@bbox.fr

DATE : Samedi 03 Octobre 2015

LIEU : **Pôle sportif des Montboucons**
 3, Avenue des MONTBOUCONS
 25000 BESANCON

Sortie autoroute Besançon Saint Claude, ou Centre ville, la 2^{ème} sortie sur la ville de Besançon sur les 3 existantes = **sortie n° 4**. En sortant de l'autoroute prendre le périphérique direction Besançon centre, ensuite prendre **la sortie n°56** = Montboucons ou Temis = 2^e sortie. Prendre ensuite direction centre ville à la sortie du périphérique, 3 ronds points plus loin = **TEMIS**. Le Pôle France se trouve à 80 m, sur la droite, après le 3^e rond point, portail blanc avec parking en contre bas = 100 places parking.

HORAIRES : _

- PESEE : de 10 h 00 à 11 h 00
- COMBATS : de 12 h 00 à 19 h 00, sur 5 ou 6 tapis olympiques
- REMISE DES RECOMPENSES : fin prévue 19 h 30, en fonction du nombre de participants

CATEGORIES DE POIDS : catégories olympiques

- Gréco : 59, 66, 75, 85, 98, 130 kg
- Libre : 57, 65, 74, 86, 97, 125 kg
- Féminine : 48, 53, 58, 63, 69, 75 kg

Tolérance de poids : 2 kg pour toutes les catégories

CATEGORIES D'AGE :

- JUNIORS/SENIORS (né en 1998 et avant)

REGLEMENT - STYLE :

- règlement UWW en vigueur
- Appariement : règlement FFLutte

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

- Inscription des lutteurs devra être réalisé sur l'intranet fédéral.
- Présentation obligatoire lors de la pesée pour les futurs participants, lutteurs français ou étrangers de la licence 2015-2016 en règle avec leur fédération.

Le club organisateur décline toute responsabilité pour le non-respect de cette condition. Le non respect de cette condition obligatoire préliminaire annule de fait l'inscription du lutteur, sa participation et son classement éventuel. Les dirigeants des clubs sont les seuls responsables des lutteurs qu'ils présentent.

- Lutteurs Seniors et Juniors (1998 et avant).
- Droit d'engagement : 10 € par lutteur inscrit avant le 28 septembre 2015 ou 12 € sur place.
- Pas de prise en charge des frais de transport et d'hébergement par les organisateurs.
- Le club organisateur se réserve le droit d'annulation de cette manifestation si l'effectif au 28 septembre 2015 était inférieur à 50. Bien évidemment, les droits d'engagement seraient restitués aux clubs inscrits.

RECOMPENSES INDIVIDUELLES :

Médailles aux trois premiers